



Barème des droits d'adhésion et de négociation

Le 10 juillet 2023

► 1. Introduction

À moins d'indication contraire, tous les droits figurant dans le présent document sont libellés en dollars canadiens et sont calculés en fonction du nombre total d'actions négociées chaque mois. Les termes et les expressions utilisés, mais non définis dans le présent document, ont le sens qui leur est attribué dans la Convention d'adhésion de la Bourse NEO et dans les Politiques de négociation de la Bourse NEO.

Tous les droits figurant dans le présent document sont régis par la Convention d'adhésion de la Bourse NEO.

Le présent document fournit de l'information au sujet de tous les droits applicables à la négociation à la Bourse NEO. Les droits et frais figurant dans le présent document s'appliquent à tous les membres et ne comprennent pas les droits de connectivité (régis par la Convention de services de connectivité de la Bourse NEO) ou les droits sur l'utilisation des données (régis par la Convention mondiale relative aux données de Cboe Global Markets), qui peuvent s'appliquer ou non compte tenu de la configuration du compte du membre.

► 2. Droits d'adhésion

Tous les membres doivent s'acquitter des droits d'adhésion de 1,300 \$ par mois. Au moment de la demande, un frais d'inscription unique non remboursable de 3,000 \$ s'applique. Le frais d'inscription et les droits d'adhésion mensuels sont assujettis à la TPS/TVH.

► 3. Frais dans le registre NEO-L

APPEL D'OUVERTURE OU DE CLÔTURE

TOUS LES TITRES NÉGOCIÉS

Opération d'ouverture ou de clôture	0,0010 \$ par action par partie à l'opération
-------------------------------------	---

Notes:

- Dans le cas d'une enchère de réouverture à la suite d'un arrêt des opérations pendant une séance de négociation continue, les frais pour les opérations d'ouverture ou de clôture, s'appliqueront.

OPÉRATIONS RELATIVES À DES LOTS IRRÉGULIERS

Aucuns frais ne s'appliquent à des opérations relatives à des lots irréguliers, y compris la partie des ordres à unité mixte portant sur des lots irréguliers.

APPLICATIONS NON INTENTIONNELLES

Le courtier n'est redevable d'aucun coût pour les applications non intentionnelles. Dans le cas d'une opération d'application non intentionnelle, les frais habituels sont appliqués et la partie passif de l'opération est ajustée de manière à ce que les frais nets soient de 0 \$.

La Bourse NEO offre aux membres la possibilité d'avoir des ordres actifs et passifs d'une application non intentionnelle à différents frais/rabais qui équivalent à 0 \$.

APPLICATIONS INTENTIONNELLES

TOUS LES TITRES NÉGOCIÉS

Crédit applicable aux applications Crédit de 0,0001 \$ par action faisant l'objet d'une application jusqu'à concurrence de 100 \$/par application et pour la première tranche de 400 millions d'actions par mois¹.

Notes:

- Le crédit total pour les applications attribué à chaque membre ne peut pas dépasser 10 000 \$/mois.
- Les applications intentionnelles dépassant le crédit applicable aux applications sont sans frais.

NÉGOCIATION CONTINUE

TOUS LES TITRES NÉGOCIÉS (SAUF LES BILLETS ET LES DÉBENTURES)

	TITRES DE 1,00 \$ OU PLUS	TITRES DE MOINS DE 1,00 \$	TITRES INTERCOTÉS ² DE 1,00 \$ OU PLUS	FNB
Frais actifs - De détail ³⁴	0,0012 \$	0,0003 \$	0,0025 \$	0,0016 \$
Frais actifs - Autra	0,0013 \$	0,0004 \$	0,0026 \$	0,0017 \$
Rabais passif	0,0008 \$	0,0001 \$	0,0021 \$	0,0012 \$

BILLETS ET DÉBENTURES

PAR TRANCHE DE 1 000 \$ DE VALEUR

¹ Compté dans le volume total d'applications dans le registre d'application pour tous les membres. Pour les billets et les débentures par tranche de 1000 \$ de valeur nominale négociée.

² La liste des titres intercotés affichée par la bourse appropriée sera utilisée aux fins des frais ci-dessus.

³ S'applique à tout ID de négociateur certifié par un membre comme étant un ID où tous les ordres proviennent d'un client de détail.

⁴ Les membres obtiendront un crédit supplémentaire de 0,0001 \$ sur leurs frais de détail actifs pour le volume actif de détail négocié dans le registre NEO-L qui dépasse 20 millions d'actions par mois.

Frais actifs	0,095 \$
Rabais passif	0,090 \$

NÉGOCIATION PROLONGÉE

Les frais pour la séance de négociation prolongée sont les mêmes que pour la séance de négociation continue.

► 4. Frais dans le registre NEO-N

APPLICATIONS NON INTENTIONNELLES

Le courtier n'est redevable d'aucun coût pour les applications non intentionnelles. Dans le cas d'une opération d'application non intentionnelle, les frais habituels sont appliqués et la partie passif de l'opération est ajustée de manière à ce que les frais nets soient de 0 \$.

La Bourse NEO offre aux membres la possibilité d'avoir des ordres actifs et passifs d'une application non intentionnelle à différents frais/rabais qui équivalent à 0 \$.

NÉGOCIATION CONTINUE

TOUS LES TITRES NÉGOCIÉS (SAUF LES BILLETS ET LES DÉBENTURES)

	TITRES DE 1,00 \$ OU PLUS	TITRES DE MOINS DE 1,00 \$	FNB
Rabais actif – De détail ⁵⁶	0,0020 \$	0,0006 \$	0,0011 \$
Rabais actif - Autre	0,0019 \$	0,0005 \$	0,0010 \$
Frais passifs	0,0023 \$	0,0008 \$	0,0014 \$

Notes:

- Pour les opérations à cours moyen, des frais de 0,0003 \$ par action sont appliqués à la partie passive de l'opération et aucuns frais ne sont appliqués à la partie active, sauf pour les opérations à cours moyen qui sont des applications non intentionnelles.

BILLETS ET DÉBENTURES

PAR TRANCHE DE 1 000 \$ DE VALEUR NOMINALE	
Frais actifs	0,0500 \$
Rabais passif	0,0000 \$

⁵ S'applique à tout ID de négociateur certifié par un membre comme étant un ID où tous les ordres proviennent d'un client de détail.

⁶ Les membres obtiendront un crédit supplémentaire de 0,0001 \$ sur leurs frais de détail actifs pour le volume actif de détail négocié dans le registre NEO-N qui dépasse 20 millions d'actions par mois.

► 5. Frais dans le registre NEO-D

OPÉRATIONS RELATIVES À DES LOTS IRRÉGULIERS

TOUS LES TITRES NÉGOCIÉS

	TITRES DE 1,00 \$ OU PLUS	TITRES DE MOINS DE 1,00 \$
Rabais actif	0,0003 \$	0,0002 \$
Frais passifs	0,0004 \$	0,0003 \$

APPLICATIONS NON INTENTIONNELLES

LES APPLICATIONS NON INTENTIONNELLES SERONT FACTURÉES AUX FRAIS NORMAUX.

NÉGOCIATION CONTINUE

TOUS LES TITRES NÉGOCIÉS (SAUF LES BILLETS ET LES DÉBENTURES)

	TITRES DE 5,00 \$ OU PLUS	TITRES DE 1,00 \$ À 4,99 \$	TITRES DE MOINS DE 1,00 \$	FNB
Rabais actif - De détail ⁷	0,0002 \$	0,0001 \$	0,0000 \$	0,0000 \$
Frais actif - Autre	0,0010 \$	0,0005 \$	0,0001 \$	0,0005 \$
Frais passifs	0,0006 \$	0,0003 \$	0,0001 \$	0,0003 \$

BILLETS ET DÉBENTURES

	PAR TRANCHE DE 1 000 \$ DE VALEUR
Rabais actif	0,0000 \$
Frais passifs	0,0200 \$

Notes:

- Les rabais actifs ne s'appliquent qu'aux ordres d'exécuter ou d'annuler/d'exécuter sinon annuler. Tous les autres ordres seront considérés comme passifs et des frais passifs seront appliqués.

⁷ S'applique à tout ID de négociateur certifié par un membre comme étant un ID où tous les ordres proviennent d'un client de détail.